



# LE BUDGET 2014

Cap sur la croissance  
et l'emploi

**l'essentiel**  
&  
**chiffres clés**



Madame, Monsieur,

**D**epuis un an et demi, le Gouvernement fait son devoir : redresser la France. Dès 2012, nous avons pris des mesures d'urgence pour rétablir nos comptes publics, réparer notre compétitivité, consolider notre modèle social et venir en soutien des plus fragiles. Nous avons demandé des efforts aux Français, c'est vrai, mais ces efforts ont été consentis en replaçant la justice au cœur de notre fiscalité. Dans le même temps, nous avons porté avec force le message de la France pour réorienter l'Europe vers la croissance et l'emploi, message qui a été entendu, en Europe et au-delà. Et nous avons engagé la modernisation de l'action publique.

**Aujourd'hui ces efforts produisent des résultats. La croissance repart.** La France a mieux résisté que la moyenne de ses partenaires européens. **Nous avons retrouvé notre souveraineté budgétaire, c'est-à-dire la liberté de faire les choix qui préparent l'avenir.** Le déficit baisse à un rythme régulier qui nous permettra de redescendre sous la barre des 3 % fin 2015, d'inverser la courbe de la dette et de revenir à l'équilibre structurel d'ici la fin du quinquennat. Le redressement est en vue.

**Nous poursuivons et intensifions cette stratégie de sérieux budgétaire dans le budget 2014** présenté ici.

**Nous allons réaliser en 2014 un effort d'économies sans précédent** de 15 milliards d'euros, qui porteront pour 9 milliards sur l'État et ses agences et sur les collectivités locales et pour 6 milliards sur la sphère sociale. Nous présentons un budget avec des dépenses de l'État, hors charge de la dette et de pensions, en baisse de 1,5 milliard d'euros, ce qui est inédit sous la Ve République. Les économies ont été rendues possibles grâce à une nouvelle méthode de discussion budgétaire, qui chasse la mauvaise dépense au profit de la bonne, et qui repose sur des réformes structurelles décidées dans la concertation (retraites, famille, marché du travail). Ces économies permettent de financer les priorités des Français : l'emploi, l'éducation, la sécurité, la justice.

**Nous préférons faire des économies plutôt que d'augmenter les impôts. Après trois années de forte hausse, le poids des prélèvements obligatoires dans l'économie sera globalement stabilisé.** C'est un changement d'approche fondamental dans la gestion des comptes publics, tous gouvernements confondus. Au cours des trois dernières années, la hausse nette des prélèvements obligatoires a été supérieure à 20 milliards d'euros par an.

Elle sera limitée à seulement 3 milliards d'euros en 2014, soit, une fois corrigé du produit attendu de la lutte contre la fraude fiscale, seulement 0,05 point de la richesse nationale (PIB).

**Notre choix politique est clair : nous mettons le cap sur la croissance et l'emploi.** Pour stimuler la croissance, nous soutenons la compétitivité des entreprises et le pouvoir d'achat des ménages. Le crédit d'impôt compétitivité emploi adopté l'année dernière représentera à terme 20 milliards d'euros de baisse nette du coût du travail pour les entreprises, 10 milliards dès 2014. La suppression de l'imposition forfaitaire annuelle, l'allègement de l'imposition des plus-values de cession des valeurs mobilières vont dans le même sens. Les grandes entreprises participent à l'effort national, avec une contribution fondée sur leur résultat économique, plus représentative de leur capacité contributive que le chiffre d'affaires. La réindexation du barème de l'impôt sur le revenu sur l'inflation et une nouvelle décote permettront de restituer près d'1 milliard de pouvoir d'achat aux Français. La réforme de la fiscalité immobilière favorisera l'activité économique et l'accès au logement.

**Notre vision de l'avenir et du long terme, c'est aussi de réaliser les investissements d'avenir et d'assurer la transition énergétique.** Le projet de loi de finances pour 2014 pose les bases d'une fiscalité écologique intelligente qui nous permettra d'assurer une croissance durable, tout en soutenant les ménages dans leurs efforts de réduction de leurs consommations et en limitant les impôts pesant sur la production des entreprises. Avec le Parlement, nous abaisserons aussi le taux de TVA sur la rénovation thermique.

**La crise a été longue, éprouvante, surtout pour les plus fragiles, mais nous sommes en train d'en sortir.** La France dispose de nombreux atouts, un modèle social dont nous sommes fiers et que nous voulons conforter, une démographie plus dynamique que celle de la plupart de nos partenaires. Notre économie peut aussi s'appuyer sur des entreprises de rang mondial dans de nombreux secteurs, possède une main-d'œuvre hautement qualifiée et très productive, ainsi que d'excellentes infrastructures. La France commence à tirer les bénéfices des choix clairs et ambitieux que nous avons faits, que nous assumons, et qui préparent l'avenir.

Le budget 2014 est le reflet de cette politique.

**Pierre Moscovici**  
Ministre de l'Économie  
et des Finances

**Bernard Cazeneuve**  
Ministre délégué  
chargé du Budget

## Un effort historique d'économies en dépenses publiques

Gouverner, c'est choisir. Construire un budget est un acte démocratique essentiel, puisqu'il s'agit de définir les dépenses prioritaires et les économies à réaliser. Chaque citoyen a droit de regard sur ces décisions puisqu'il s'agit de l'argent public.

Le gouvernement opère un choix fondamental : les économies plutôt que les impôts. Chaque économie réalisée constitue autant d'impôt en moins à prélever sur les ménages et les entreprises. Dans le budget 2014, plus de 80 % de l'effort de rétablissement des comptes portera donc sur les économies de dépenses publiques, soit **15 milliards d'euros au total**. Ce résultat historique est atteint par une méthode nouvelle qui permet de chasser la mauvaise dépense et de conforter la bonne. Ces efforts sont partagés, toutes les administrations publiques y participent.

### L'État va réaliser 9 milliards d'économies

- **un tiers sur les dépenses de fonctionnement.** L'évolution de la masse salariale sera maîtrisée grâce à la stabilité du point d'indice de la fonction publique et à celle des effectifs. Les autres dépenses de fonctionnement des ministères vont baisser de 2 % en moyenne. La démarche de simplification et de Modernisation de l'Action Publique (MAP) portée par les ministères y contribue avec efficacité. 13 000 postes de fonctionnaires sont ainsi supprimés, en particulier dans les ministères de la défense (près de 8 000 postes en moins) et de l'économie et des finances (près de 2 600 postes en moins). Toujours au ministère des finances, les dépenses de fonctionnement baisseront de près de 100 millions d'euros grâce à une démarche fine pour maîtriser la dépense : réduction des dépenses d'entretien immobilier des bâtiments et de fonctionnement courant des administrations centrales et des cabinets ministériels (abonnement presse, fournitures, budget de communication et frais de déplacement), dématérialisation accrue des feuilles d'imposition, mutualisation des achats,
- **un tiers sur les opérateurs de l'État et les collectivités territoriales.** Les opérateurs de l'État (organismes tels que Météo France, l'Ena, etc.) sont également mis à contribution : leurs ressources, hors les opérateurs prioritaires que sont Pôle emploi et les universités, vont baisser en moyenne de 4 %. Ainsi les chambres consulaires, chambres de commerce et d'industrie et chambres de métier et d'agriculture, verront leurs ressources réduites de 300 millions d'euros. Les agences de l'eau ou encore le centre national du cinéma seront également mises à contribution. Des fusions de petits opérateurs auront lieu afin d'optimiser l'action publique et la rendre plus lisible. Certains opérateurs qui font doublon seront supprimés ou fusionnés. Les collectivités locales participent également à l'effort de rétablissement des comptes publics : elles voient leurs dotations réduites de 1,5 milliard d'euros, ainsi que le Gouvernement l'avait annoncé en début d'année,
- **un tiers sur les dépenses d'investissement et d'intervention.** Là encore les dépenses les moins efficaces seront chassés par de meilleures dépenses. Par exemple, nous avons remis à plat les grands projets en matière d'infrastructures de transports, pour ne pas oublier les déplacements du quotidien et l'entretien des voies existantes, plutôt que la fuite en avant des nouveaux projets annoncés mais non financés.

## La sphère sociale qui représente près de la moitié de la dépense publique, participera à l'effort d'économies à hauteur de 6 milliards d'euros.

3 milliards seront économisés sur les dépenses d'assurance maladie (ONDAM) et 3 autres milliards seront économisés grâce aux grandes réformes engagées cette année : retraites, retraites complémentaires, politique familiale, assurance-chômage.

## Des résultats positifs pour nos comptes publics

Nous présentons ainsi un budget de l'État qui voit les dépenses, hors charge de la dette et des pensions, baisser de 1,5 milliard d'euros.

Les efforts partagés paient : le déficit public diminue régulièrement depuis 2012 : il était de 5,3 % de la richesse nationale (Produit Intérieur Brut, PIB) fin 2011, nous l'avons réduit à 4,8 % fin 2012 et à 4,1 % fin 2013 (estimation). Il est estimé à 3,6 % dans le projet de loi de finances pour 2014, et nous nous sommes engagés à redescendre sous 3 % en 2015.

## Un budget qui finance les mesures du Gouvernement en faveur de la jeunesse, du pouvoir d'achat et des dépenses d'avenir

D'ici la fin 2014, **150 000 emplois d'avenir**, qui concernent les jeunes de 16 à 25 ans, seront financés ainsi que **100 000 contrats de génération**, pour un coût de 1,7 Md€.

Le pouvoir d'achat sera plus que jamais favorisé avec le financement de **340 000 contrats non marchands de durée allongée représentant un effort budgétaire de 1,8 Md€**, et la consolidation des mesures annoncées lors de la **conférence pour la lutte contre la pauvreté et l'inclusion sociale** de décembre 2012 : revalorisation du RSA, création de places d'hébergement d'urgence et en solution d'intermédiation locative, extension des tarifs sociaux de l'électricité et du gaz, revalorisation des plafonds de la CMU-C et de l'accès à la complémentaire santé, revalorisation de 25 % de l'allocation de rentrée scolaire.

La priorité accordée à l'enseignement se traduit par une augmentation substantielle des moyens de **l'enseignement scolaire** qui progressent de 0,6 Md€ par rapport à 2013. 8984 postes supplémentaires seront créés et 30 000 contrats aidés permettront d'améliorer l'accompagnement des élèves et spécifiquement des élèves handicapés.

12 Md€ de crédits seront ouverts pour la mise en œuvre d'un **nouveau programme d'investissement d'avenir (PIA)** axé sur le renforcement de notre compétitivité, au service de l'emploi, et le développement durable de notre économie. Ce nouveau programme doit contribuer à réaliser l'ambition du Gouvernement pour la France en 2025. Il contribuera ainsi à atteindre les objectifs principaux que sont le rétablissement de la compétitivité et la transition écologique sur l'ensemble des territoires. En orientant la dépense publique vers des investissements à haut rendement socio-économique, il doit contribuer au renforcement de la croissance potentielle.

## Réformer la fiscalité

Les mesures fiscales présentées dans le PLF pour 2014 sont au service de nos priorités : la croissance, l'emploi et la préparation de l'avenir. Elles visent donc à favoriser le pouvoir d'achat des ménages, la compétitivité des entreprises et la transition énergétique. Quelques exemples et leur effet concret :

### Pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages

- **Dégel du barème et majoration de la décote de l'impôt sur le revenu.**

En réintégrant l'inflation dans le calcul du barème de l'imposition sur le revenu, et en l'assortissant d'une revalorisation du mécanisme de décote de 5 %, en plus de l'inflation, cette mesure permet de préserver le pouvoir d'achat des ménages. Elle permet une restitution directe de pouvoir d'achat de près d'un milliard d'euros.

- **Baisse du taux de TVA sur les billets d'entrée dans les salles de cinéma.**

En appliquant aux salles de cinéma le taux réduit de TVA, cette mesure confirme le statut de loisir populaire du cinéma, et illustre le souci du gouvernement de démocratiser l'accès à la culture.

### Pour faciliter l'accès au logement

- **Réforme de la fiscalité des plus-values immobilières.** La fiscalité sur les plus-values réalisées à l'occasion des cessions immobilières favorisait jusqu'à présent la rétention de biens, en conditionnant une imposition alléger à une durée de détention longue. En révisant les échéances et en allégeant l'imposition des plus-values, cette réforme contribuera à doper l'offre de logements. L'abattement exceptionnel de 25 % consenti dès septembre 2013, pour un an, permettra un choc qui aura également des effets positifs sur le secteur des travaux.

- **Baisse du taux de TVA sur la construction et la rénovation de logements sociaux.** Cette réforme permet de faciliter la construction de logements pour les Français, engagement prioritaire du Gouvernement. Elle s'accompagnera de la création d'un cadre fiscal incitatif à l'investissement des acteurs institutionnels dans le logement intermédiaire, au bénéfice des classes moyennes.

## Pour soutenir la compétitivité des entreprises

- **Montée en puissance du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE).** Ce dispositif introduit en 2013 va monter en puissance en 2014. Il se traduira par un allègement net du coût du travail de 20 milliards d'euros pour les entreprises, ce qui leur procurera des marges de manœuvre pour embaucher, investir, innover et gagner en compétitivité.
- **Fiscalité plus incitative à l'investissement dans les entreprises.** Le financement de la création et du développement des entreprises est encouragé, par un allègement de la fiscalité des plus-values réalisées, tenant compte du risque pris pour l'investissement dans les entreprises.
- **Création d'un Plan d'Épargne en Actions (PEA) pour les PME.** Cette réforme permettra de réorienter l'épargne des Français en particulier vers les petites et moyennes entreprises. Elle permettra aux Français d'être des acteurs directs de la mobilisation des PME au service de la croissance, tout en valorisant leur épargne.
- **Instauration d'une contribution sur le résultat économique des entreprises (excédent brut d'exploitation) au taux de 1 % pour les entreprises réalisant plus de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires.** Cette réforme s'accompagne de la suppression de l'imposition forfaitaire annuelle et engage l'allègement des impôts sur la production.

## Pour la justice sociale et le financement de notre modèle social

- **Taxe exceptionnelle de solidarité sur les très hautes rémunérations.** Conformément à l'engagement du Président de la République, cette mesure de justice mettra à la charge des entreprises qui choisissent de verser des rémunérations supérieures à un million d'euros annuels une taxe exceptionnelle. Il s'agit d'un signe fort : l'impôt est un outil de redistribution et de solidarité.
- **Abaissement du plafond du quotient familial et suppression de la réduction d'impôt pour frais de scolarité pour financer la rénovation de la politique familiale et de nouvelles aides pour les familles modestes.** Grâce à ces mesures, la branche famille sera à l'équilibre avant 2020 et de nouveaux droits pour les familles et les étudiants modestes peuvent être financés : 275 000 solutions d'accueil des jeunes enfants supplémentaires peuvent ainsi être offertes aux familles, les bourses étudiantes sont revalorisées.
- **Suppression de l'exonération d'impôt sur le revenu des majorations de retraite pour charges de famille.** Cette mesure participe à la réforme des retraites dont le déficit sera comblé en 2020 et l'équilibre structurel atteint en 2035, tout en assurant de nouveaux droits notamment pour les femmes et ceux qui ont des carrières heurtées.

## Pour réussir la transition écologique

- **Aménagement des taxes intérieures sur la consommation intérieure des produits énergétiques** : les taxes existantes sont aménagées pour mieux prendre en compte les émissions de carbone. La montée en puissance progressive de cette fiscalité permettra de diminuer d'autres impôts pesant sur la production et d'accompagner les ménages dans la transition énergétique.
- **Remise en cause de niches fiscales anti-écologiques et fiscalité incitative à la réduction de la pollution de l'air** afin de mieux protéger l'environnement et la santé publique.

## Pour lutter contre la fraude et l'optimisation fiscale

- **Le projet de loi relatif à la lutte contre la fraude fiscale et la grande délinquance économique et financière est en passe d'être adopté.** Il améliore les outils de contrôle fiscal et de répression en traitant pour la première fois de l'intégralité de la chaîne du contrôle, y compris dans son volet correctionnel.
- **Le PLF contient des mesures pour lutter contre la fraude et l'optimisation fiscale, notamment la fraude à la TVA.** Les résultats de la lutte contre la fraude permettent, en faisant contribuer ceux qui cherchent à échapper à l'impôt, de limiter la charge pesant sur l'ensemble des contribuables.

## Exemples



La PME Y réalisant un chiffre d'affaires de 18 M€ emploie 82 salariés rémunérés à 1,8 SMIC. Elle paye au titre de son chiffre d'affaires l'imposition forfaitaire annuelle pour 20 500 €, et 60 000 € d'impôt sur les Sociétés sur ses résultats.

En 2014, elle bénéficie, au titre de 2013, d'une créance de 100 000 € de Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE), et bénéficiera donc d'une restitution du Trésor public de 40 000 €. Elle bénéficie également de la suppression de l'IFA qui améliore son résultat de 20 500 €. Enfin, la montée en charge du CICE qui représentera 6 % des rémunérations de ses salariés en 2014 (après 4 % en 2013) lui ouvrira une nouvelle créance de 150 000 € sur l'impôt 2015.





M. et Mme X. ont deux enfants et déclarent 27 700 € de salaires au titre de leurs revenus de 2013.

Si le barème de l'impôt sur le revenu était resté gelé et que la décote n'avait pas été revalorisée, ils auraient acquitté 100 € d'impôt sur le revenu. Compte tenu de l'indexation du barème et de la majoration de 5 % de la décote au-delà de l'inflation, ils ne paieront pas d'impôt sur le revenu en 2014.



M. Z, divorcé est père de trois enfants, dont l'un scolarisé à l'école primaire et deux au collège.

Il déclare un salaire de 31 300 €. Son impôt s'élèvera à 80 € en 2014, alors qu'en 2012 et 2013, il était non imposé car il bénéficiait de la réduction d'impôt pour frais de scolarité. Son impôt augmente donc de 80 €.

En revanche, il percevra en 2014 au titre de l'allocation de rentrée scolaire, du complément familial et de l'allocation de soutien familial, 6 629 € sur l'année, alors qu'il n'avait bénéficié que de 6 033 € en 2011, soit un gain de 596 € en 2 ans.



Mme K, propriétaire de sa résidence principale, vend en novembre 2013 un appartement pour un montant de 170 000 €, alors qu'elle l'avait acquis pour un prix de 100 000 € en octobre 2003. Elle acquittera une imposition totale (y compris prélèvements sociaux) de 14 449 € au lieu de 22 995 € dans le cadre du régime applicable avant réforme, soit un gain de 8 546 €.

Si elle attend la fin 2014 pour vendre son bien, elle acquittera une imposition totale de 19 265 €, soit un gain de 3 730 €.

# Les principaux éléments de cadrage économique

(taux de variation en volume, sauf indications contraires)

**2012**

**2013**

**2014**

## Environnement international

Taux de croissance du PIB aux États-Unis (en %)	2,8	1,4	2,6
Taux de croissance du PIB dans la zone euro (en %)	-0,6	-0,5	1,0
Prix à la consommation dans la zone euro (en %)	2,5	1,5	1,6
Prix du baril de Brent (en dollars)	112	108	109
Taux de change euro/dollar	1,3	1,3	1,3

## Économie française

PIB total (valeur en milliards d'euros)	2 032	2 068	2 117
Variation en volume (en %)	0,0	0,1	0,9
Variation en valeur (en %)	1,5	1,8	2,3
Pouvoir d'achat du revenu disponible (en %) <sup>1</sup>	-0,9	0,3	0,8
Dépenses de consommation des ménages (en %)	-0,4	0,3	0,8
Investissement des entreprises non financières (en %)	-2,1	-2,2	1,5
Exportations (en %)	2,4	1,2	3,5
Importations (en %)	-1,1	1,0	3,0
Prix à la consommation (en %)			
> Prix hors tabac (moyenne annuelle)	1,9	0,8	1,3
> Prix à la consommation (moyenne annuelle)	2,0	0,9	1,3
Balance commerciale (biens, données douanières FAB-FAB) (en milliards d'euros)	-67,0	-56,1	-53,2
Capacité de financement des administrations publiques (en % du PIB) <sup>2</sup>	-4,8	-4,1	-3,6

(1) Déflaté par le déflateur de la consommation des ménages.

(2) Capacité de financement au sens de Maastricht.

# Prévisions de finances publiques pour 2013 – 2017

(en comptabilité nationale)

	Exécution 2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Solde structurel des administrations publiques (en % du PIB potentiel)</b>	-3,9	-2,6	-1,7	-0,9	-0,2	0,0
<b>Ajustement structurel (en point de PIB potentiel)</b>	1,1	1,3	0,9	0,9	0,6	0,3
<b>Solde des administrations publiques (en % de PIB)</b>	-4,8	-4,1	-3,6	-2,8	-1,7	-1,2
<b>Dettes publiques (en % de PIB)</b>	90,2	93,4	95,1	94,7	93,1	91,0
<b>Dettes publiques hors soutien financier à la zone euro (en % de PIB)</b>	87,8	90,4	91,8	91,6	90,0	88,0
<b>Taux de prélèvements obligatoires (en % de PIB)</b>	45,0	46,0	46,1	46,1	46,1	45,8
<b>Taux de dépenses publiques (% du PIB)</b>	56,6	57,1	56,7	55,9	54,9	54,0
Inflation hors tabac (%)	1,9	0,8	1,3	1,75	1,75	1,75
Croissance du PIB en volume (%)	0,0	0,1	0,9	1,7	2,0	2,0

# Solde général

En milliards d'euros

	Exécution 2012	LFI 2013	Révisé 2013	PLF 2014 Hors PIA**	PLF 2014 Avec PIA
<b>Dépenses *</b>	<b>370,7</b>	<b>375,4</b>	<b>373,3</b>	<b>368,9</b>	<b>379,9</b>
<b>Recettes nettes</b>	<b>282,5</b>	<b>312,8</b>	<b>301,7</b>	<b>298,5</b>	<b>298,5</b>
<i>dont impôt sur le revenu</i>	59,5	71,9	69,3	75,3	75,3
<i>dont impôt sur les sociétés <sup>1</sup></i>	40,8	53,5	49,7	36,2	36,2
<i>dont taxe sur la valeur ajoutée <sup>2</sup></i>	133,4	141,2	135,6	139,3	139,3
<i>dont taxe intérieure sur les produits de consommation sur les produits énergétiques</i>	13,5	13,7	13,7	13,4	13,4
<i>dont autres recettes fiscales</i>	21,2	18,3	19,6	20,4	20,4
<i>dont recettes non fiscales</i>	14,1	14,2	13,9	13,8	13,8
<b>Solde du budget général</b>	<b>-88,2</b>	<b>-62,6</b>	<b>-71,6</b>	<b>-70,5</b>	<b>-81,5</b>
<b>Solde des budgets annexes</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Solde des comptes spéciaux</b>	<b>1,0</b>	<b>0,3</b>	<b>-0,3</b>	<b>0,2</b>	<b>-0,8</b>
<b>SOLDE GÉNÉRAL</b>	<b>-87,1</b>	<b>-62,3</b>	<b>-71,9</b>	<b>-70,2</b>	<b>-82,2</b>

\* Par convention, les prélèvements sur recettes au profit des collectivités territoriales et de l'Union européenne sont inclus sur la ligne «Dépenses»

\*\* programme d'investissement d'avenir

1 – inclut le coût du CICE en 2014 et le contrecoup des mesures de LFI 2013

2 – y compris, en 2014, le transfert de 3 Md€ de recettes de TVA à la sécurité sociale, prévu à l'article 39 du PLF 2014

# Les dépenses de l'État

CP en Md€	LFI 2013	LFI 2013 format PLF 2014	PLF 2014 format courant
Dépenses du budget général*, hors dette et pensions, y compris taxes plafonnées affectées aux opérateurs et organismes divers chargés de mission de service public	204,1	204,5	203,9
Prélèvement sur recettes au profit de l'Union européenne (hors BR UE 2012)	19,6	19,6	20,1
Prélèvements sur recettes au profit des collectivités territoriales	55,7	55,7	54,3
<b>Dépenses de l'État hors dette et pensions*</b>	<b>279,4</b>	<b>279,8</b>	<b>278,4</b>
Charge de la dette	46,9	46,9	46,7
Contribution au CAS Pensions	45,2	45,2	45,4
<b>Dépenses totales de l'État*</b>	<b>371,5</b>	<b>371,9</b>	<b>370,5</b>
<i>Prévision d'inflation</i>			1,3 %
<i>Évolution en volume</i>			-1,7 %

\* hors dotation au Mécanisme européen de stabilité (3,3 Md€) et crédits du 2<sup>e</sup> programme d'investissement d'avenir (11Md€ sur le budget général et 1 Md€ sur le CCF « Prêts et avance à des particuliers »)

# Les missions

## 30 MISSIONS

(crédits de paiement en milliards d'euros - hors contributions directes de l'État au CAS Pension)

	LFI 2013 structure 2014	2014 (Avec PIA)	2014 (Hors PIA)
Action extérieure de l'État	2,83	2,80	2,80
Administration générale et territoriale de l'État	1,98	2,12	2,12
Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales	3,10	2,94	2,94
Aide publique au développement	3,10	2,92	2,92
Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation	3,06	2,95	2,95
Conseil et contrôle de l'État	0,49	0,49	0,49
Culture	2,44	2,38	2,38
Défense	30,12	31,12	29,62
Direction de l'action du Gouvernement	1,15	1,27	1,12
Écologie, développement et aménagement durables	7,70	9,10	7,16
Économie	1,80	3,41	1,73
Égalité des territoires, logement et ville	7,75	7,84	7,84
Engagements financiers de l'État*	1,11	0,95	0,95
Enseignement scolaire	45,69	46,42	46,27
Gestion des finances publiques et des ressources humaines	8,85	8,72	8,72
Immigration, asile et intégration	0,67	0,66	0,66
Justice	6,28	6,29	6,29
Médias, livre et industries culturelles	0,97	0,82	0,82
Outre-mer	1,99	2,01	2,01
Politique des territoires	0,32	0,29	0,29
Pouvoirs publics	0,99	0,99	0,99
Provisions	0,03	0,16	0,16
Recherche et enseignement supérieur	25,65	31,11	25,77
Régimes sociaux et de retraite	6,54	6,53	6,53
Relations avec les collectivités territoriales	2,74	2,59	2,59
Santé	1,30	1,30	1,30
Sécurités	12,07	12,19	12,19
Solidarité, insertion et égalité des chances	13,18	13,61	13,61
Sport, jeunesse et vie associative	0,47	0,56	0,46
Travail et emploi	10,12	10,95	10,80

\* Hors charge de la dette, dotation au Mécanisme européen de stabilité et à la Banque européenne d'investissement

## Les effectifs 2014

	LFR du 16 août 2012	LFI 2013	PLF 2014
Créations dans l'éducation nationale	6 728	8 781	8 804
Créations dans l'enseignement agricole*	50	230	180
<i>dont emplois rémunérés par l'État</i>	50	200	150
<i>dont emplois dans les EPLE</i>		30	30
Créations dans les universités		1 000	1 000
<b>TOTAL « priorité enseignement »</b>	<b>6 778</b>	<b>10 011</b>	<b>9 984</b>
Police et gendarmerie		480	405
Justice		520	590
<i>dont ministère de la justice</i>		480	555
<i>dont juridictions administratives</i>		40	35
<b>TOTAL « priorité sécurité et justice »</b>		<b>1 000</b>	<b>995</b>
<b>Total des créations en faveur des priorités gouvernementales</b>	<b>6 778</b>	<b>11 011</b>	<b>10 979</b>
Affaires étrangères		-184	-196
Affaires sociales et santé		-186	-223
Agriculture, agroalimentaire et forêt hors enseignement agricole		-280	-231
Culture et communication		-15	-83
Défense		-7 234	-7 881
Écologie, développement durable, énergie		-614	-522
Économie et finances		-2 353	-2 564
Égalité des territoires et logement		-662	-697
Intérieur hors police et gendarmerie		-614	-694
Outre-mer		0	0
Redressement productif		-9	-2
Services du Premier ministre hors justice administrative		-6	107
Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social		-141	-137
Participation de l'État à l'effort de stabilisation de l'emploi public		-12 298	-13 123
En cumul		-12 298	-25 421
<b>Solde</b>	<b>6 778</b>	<b>-1 287</b>	<b>-2 144</b>
<b>En cumul</b>		<b>5 491</b>	<b>3 347</b>

\*y compris créations dans les établissements publics locaux d'enseignement (EPLÉ)

## Opérateurs hors universités

Créations en faveur de Pôle Emploi		2 000	2 000
Effort des opérateurs hors Pôle Emploi et universités		-1 303	-1 229

# Pour en savoir plus

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)



**@\_Bercy\_**

Votre montant d'impôt  
pourra être calculé en ligne  
sur le simulateur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)  
après le vote de la loi début 2014.

